

## **RAPPORT MORAL**

Aujourd'hui est venu le moment de rendre des comptes à nos adhérents victimes mais aussi à nos partenaires (membres bienfaiteurs individuels ou institutionnels) ainsi qu'aux Pouvoirs Publics, sur nos activités 2010.

Nos engagements restent les mêmes:

- que la route ne tue plus et ne blesse plus,
- que tous les conducteurs deviennent de vrais citoyens responsables et respectueux de l'Autre,
- que les Victimes soient reconnues et indemnisées le plus justement possible en leur évitant toutes les turpitudes administratives.

C'est pourquoi l'engagement de l'AAVR est triple :

- l'aide aux victimes,
- la lutte contre l'insécurité routière,
- le soutien pédagogique.

Ces trois engagements sont indissociables.

En ma qualité de Président, j'espère que notre dévouement, notre travail bénévole, nos actions ne soient pas vains et qu'ajoutés au travail de tous nos partenaires, aient contribué à la quasi-stabilité, voire amélioration, sur notre département.

Aujourd'hui, je puis vous affirmer que ce triple engagement a été honoré, très largement, en 2010.

Même si une seule vie perdue, un seul corps cassé reste un échec.

Mais je laisse le soin à notre Secrétaire et à notre Trésorière de vous en apporter la preuve par leur rapport d'activités et financier.

### **Réflexion et impressions personnelles :**

12 ans après sa création, avec l'aide des Pouvoirs Publiques (*Préfecture de la Loire*), l'AAVR existe encore.

Elle existe encore. C'est bien ! Avec une équipe fidèle (*un Président fondateur, une Trésorière fondatrice, ...*). C'est bien ! Oui, mais où est la relève ? Où sont les Jeunes, les forces vives de demain ?

Donc ses membres actifs vieillissent et subissent les misères du temps. Et cette année beaucoup d'entre nous n'ont pas été épargnés.

Nous avons besoin des Jeunes qui peuvent, pour aider les Anciens qui savent, et assurer la relève afin de pérenniser notre engagement auprès des Victimes et de la Sécurité Routière.

Nous pensons très, très fortement à Chantal.

Chantal, très grièvement accidentée le 05.07.2010.

Je tiens à souligner son courage exemplaire pour affronter les multiples interventions chirurgicales qu'elle enchaîne.

Nous lui souhaitons tous un bon rétablissement dans les meilleurs délais.

Cette année, nous pouvons encore être satisfaits.

Nous avons préservé 3 vies.

3 vies, c'est énorme ! Surtout si ce sont celles de mes Proches, ou de vos Proches, vos Proches à vous.

Malheureusement, il semble que nous ayons de plus en plus de Victimes blessés graves avec des blessures invalidantes à vie.

Donc, plus de Victimes vivantes avec leur vie "bousillée".

Il nous reste encore beaucoup de travail à faire.

Cette année, la presse nous a beaucoup interrogés.

Interrogés sur les pseudo-droits des piétons à traverser n'importe comment ou sur les petites infractions qui, soit disant, ne comptent pas.

J'espère que nous avons su répondre du mieux possible. (*voir articles de presse*)

Dans le cadre d'un travail de communication avec la Préfecture, le 22 octobre 2010, trois journalistes de l'Essor et un photographe ont réuni 8 acteurs de la SR 42. Je représentais l'AAVR.

Un premier article a immédiatement été publié. (*voir affichage*)

Au mois de décembre, un fascicule de 8 pages a été annexé à l'hebdomadaire et distribué aux Jeunes (lycéens, étudiants, ...).

Cette opération pourrait être reconduite au printemps 2011.

Je ne pourrais terminer ma réflexion personnelle sans me satisfaire du travail remarquable des Pôles Jeunesse de Sorbiers, La Talaudière, St-Jean-Bonnefonds et Saint-Christo-en-Jarez, et ce dans le cadre de l'intercommunalité.

Même si leur projet est très, très ambitieux, nous serons à leurs côtés.

### **Le bon fonctionnement de l'association :**

Cette année 2010, la SR 42 a connu un recentrage sur l'Etat (Préfecture) avec la nomination au poste de Coordinateur de Cyril PAUTRAT, chef de bureau du Préfet.

De ce fait, la DDT (ex DDEA, ex DDE) ne conserve que le poste de Monsieur Moto 42 en la personne de notre ami Jean-Pierre ASTIC.

Nous noterons l'arrivée de Rodrigue FURCY au poste de Directeur de Cabinet en remplacement de Sébastien LIME.

Nos amis de la Gendarmerie, ne voulant pas être en reste, nous ont offert un florilège de pots de départ et de prise de fonctions.

Au commandement de notre département, le Colonel Philippe LEDOUX a été remplacé par le Colonel Franck MARESCAL.

Au commandement de l'EDSR-BMO, le capitaine Jean-Philippe VIALAT a été remplacé par le capitaine Patrick VOYER.

Le major Bernard ASENCI a été remplacé par le lieutenant Pascal GRIMAUD.

Le groupe des acteurs de terrains a donc du reprendre ses marques.

Depuis que mon vice-président et ami, Gérard JACOUD est IDSR, nous pouvons être deux équipes à intervenir lorsque nous n'intervenons pas en binôme.

Ce qui nous permet l'autocritique, donc l'amélioration, et l'augmentation de nos interventions.

Actuellement Gérard m'accompagne lors de l'accueil des Victimes. Il continue donc sa formation. J'espère qu'il sera vite autonome et qu'il pourra me remplacer le cas échéant.

D'hors et déjà, nous pouvons avoir une étude plus critique des dossiers et nous allons avoir plus de disponibilité pour aller au devant des Victimes qui ne peuvent se déplacer.

Et pour moi, il m'est agréable de savoir que je puis m'appuyer sur des épaules solides.

Gérard a pris la gestion de notre site internet [www.aavr.fr](http://www.aavr.fr), site très visité et très utilisé.

L'appui et le soutien de nos amis avocat et médecins nous est très précieux.

Nous regretterons toujours la cessation d'activités du Dr Ado SWIRC et nous souhaitons au Dr Bernard AUGIER de vite prendre ses marques dès que ses soucis seront stabilisés voire résolus car les Victimes ont besoin de lui.

Je ne remerciais jamais assez mon ami Maître Bernard PEYRET pour son soutien permanent et ses précieux conseils.

Quant à mes amis les Dr Evelyne CHOMETON et Alain SAHI, ... il n'est pas toujours évident d'être à la fois patient et président.

Je représente l'AAVR au sein des Commissions Communales d'Accessibilité (CCA) de Sorbiers et de La Talaudière.

Je peux garantir à nos adhérents, et en particulier à nos adhérents sorbérans et talaudérois, que tout y est fait pour faciliter la vie des personnes atteintes de handicap.

#### *Evolution de la loi du 05 juillet 1985 (Loi Badinter)*

Beaucoup d'entre nous pensions que cette loi avant-gardiste méritait d'être réactualisée après 25 ans de bons et loyaux services.

Un groupe de parlementaires a déposé un projet de loi au mois de février 2010. Monsieur Jean-François CHOSSY, député de la Loire, en est orateur.

Durant toute cette année, nous avons été en contact avec Monsieur Jean-François CHOSSY, et tenté de lister les améliorations possibles en fonction de notre vécu de terrain.

Une vision plus législative du problème nous a été amenée par Marie DEBARD, jeune, mais brillante élève en Fac de droit. Nous lui devons l'annexe ci-jointe.

### **Aide aux Victimes de la route :**

#### **Notre travail 2010 :**

(voir rapport d'activités)

Nous avons eu à gérer 108 dossiers victimes avec interventions "lourdes" (accueil des victimes, organisation du dossier médical, accompagnement chez un médecin expert de recours, chez un avocat, ...) soit 33 de plus qu'en 2009.

Nous constatons que nous avons de moins en moins de "petits" dossiers du style "fracture d'un os long, sans complication médicale et sans incidence professionnelle ou scolaire", mais plus de "gros" dossiers avec de multiples fracas, des complications médicales et des incidences professionnelles lourdes.

Notre site internet étant très visité, nous recevons de nombreux appels téléphoniques, ou mails, de personnes en détresse, qu'il faut renseigner au mieux, sans pouvoir leur faire bénéficier de toute notre logistique.

Et trop souvent ces personnes oublient de nous retourner leur adhésion.

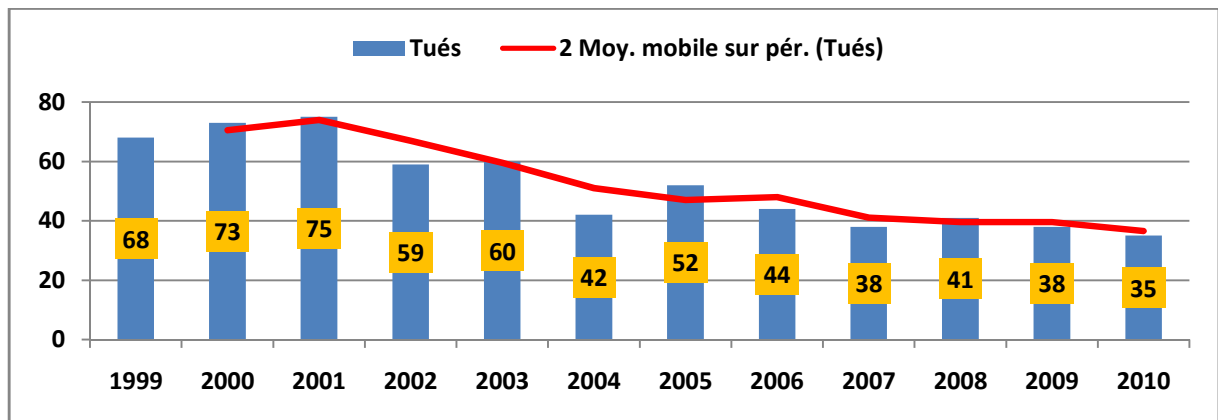
### Nos nouvelles orientations 2011 :

Notre mission première est, et restera, l'accompagnement des Victimes vers une indemnisation la plus juste possible.

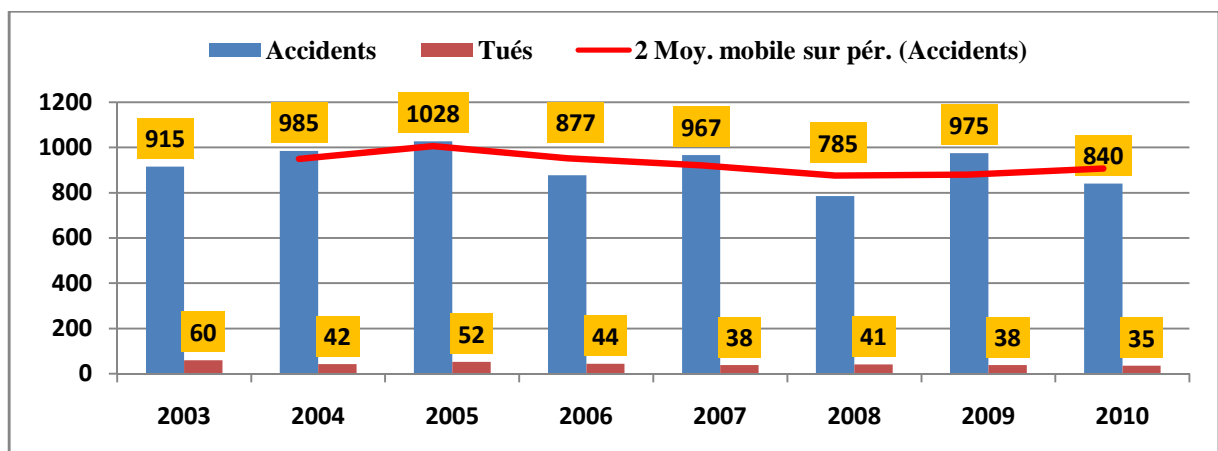
Mais nous n'oublierons pas notre engagement dans l'amélioration de la loi Badinter.

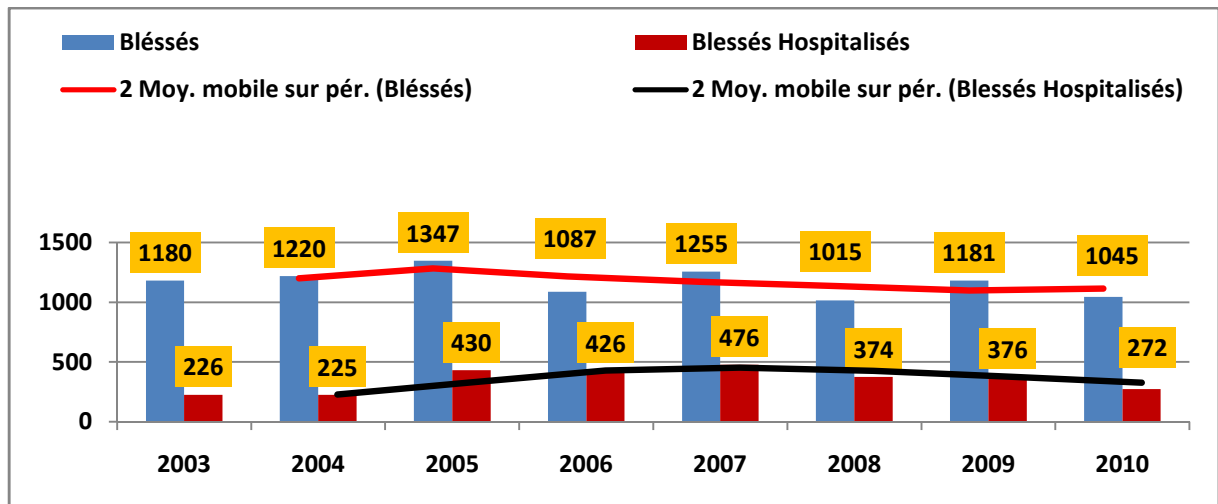
### Lutte contre l'insécurité routière :

#### Accidentologie ligérienne :



35 tués, c'est 3 vies sauvées en 2010 par rapport à 2009. C'est peut être aussi le résultat d'un travail au quotidien de tous les acteurs de la Sécurité Routière, et en particulier de l'AAVR au niveau de la prévention.





Mais ne soyons pas trop vite optimistes car il semblerait malheureusement que le nombre de blessés graves, avec séquelles invalidantes, soit en augmentation.

Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à effectuer et notamment auprès des jeunes et des 2RM (2 roues motorisés). C'est pour cela que nos axes de travail pour 2011 seront, encore une fois, principalement tournés vers la jeunesse.

#### Notre travail 2010 :

(voir rapport d'activités)

#### Nos engagements 2011 :

Rappel : le champ d'action de l'AAVR est la prévention.

A ce titre l'AAVR est une composante de la Sécurité Routière 42.

Actuellement, la SR 42 a mis en place le DGO (Document Général d'Orientation) qui engage le Département jusqu'en 2012.

Les enjeux retenus sont :

- la vitesse,
- l'alcool et les produits stupéfiants,
- les Jeunes,
- les 2RM (2 roues motorisés),
- les Séniors.

Nous sommes toujours partants pour poursuivre nos actions de prévention sur, principalement, 4 axes :

- la vitesse,
- l'alcool et les produits stupéfiants,
- les Jeunes,
- les Jeunes et les 2RM (ASSR1 et 2, BSR, cylindrée < 50 cm<sup>3</sup>).

Au niveau des Séniors, nous pensons intervenir en complémentarité avec nos amis de la Prévention Routière.

A ce jour, le rythme de nos interventions de prévention est toujours aussi dense puisque nous sommes déjà intervenus auprès de 14 classes de 5<sup>ème</sup>.

Un livret que nous avons produit, destiné aux Jeunes qui vont passer le BSR pour conduire leur 1<sup>er</sup> 2RM, est distribué à chaque élève.

Malheureusement, les parents qui devraient être encore plus concernés que leurs enfants, puisque civilement responsables, font les sourdes oreilles.

### **AAVR outil pédagogique - Soutien à nos Jeunes :**

(voir rapport d'activités)

Je soulignerais simplement la présence parmi nous de quelques élèves du lycée J. Hauptmann et 1 ou 2 élèves de l'enseignement supérieur.

Nous leur garantissons notre soutien et notre participation.

Nous n'oublions pas Marie, déjà citée et intégrée à notre équipe.

### **Remerciements :**

Je tiens à remercier tous ceux qui ont soutenu notre association en 2009:

- *l'Etat*, représenté par Monsieur Pierre Soubelet, Préfet de la Loire, Monsieur Rodrigue Furcy, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet, Monsieur Cyril Pautrat, Coordinateur Départemental Sécurité Routière, Monsieur Jean-Pierre Astic, monsieur moto 42,
- *les Pouvoirs Publics*,
  - o la Municipalité de Sorbiers, pour sa subvention, son soutien, la gratuité des locaux, le prêt du matériel, la mise à disposition gracieuse des personnels municipaux,
  - o les Municipalités de La Talaudière, de St-Jean-Bonnefonds,
  - o le Canton de St-Héand en la personne de Monsieur Bernard Philibert, Conseiller Général,
  - o le Conseil Général avec le soutien de très nombreux Conseillers Généraux,
  - o notre Député, Monsieur François Rochebloine,
  - o Monsieur Jean-Claude Frécon, Sénateur.
- *les Forces de l'Ordre*,
- *nos membres bienfaiteurs institutionnels*,
- *nos membres bienfaiteurs individuels*,
- *les associations partenaires et amies*,
- *les membres de l'association*, quel que soit leur niveau de disponibilité et d'investissement,
- *tous ceux qui soutiennent physiquement notre association*,
- *ainsi que tous les soutiens même les plus discrets.*

Michel PITAVAL, Président